

Un diplôme national de niveau IV, habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Académie de Normandie.

Le BPJEPS spécialité « Educateur Sportif » mention « Activités Physiques pour Tous » (Arrêté du 21 juin 2016 portant création du diplôme – RNCP 28573 – CPF 241334) est une formation permettant d'acquérir les compétences indispensables à l'animation et à l'encadrement d'activités physiques et sportives dans un cadre d'initiation et de découverte, pour tout public, et de devenir éducateur sportif.

Accessibilité et financement :

La formation est accessible à tous par la voie de l'apprentissage ou de tout autre dispositif de formation y compris aux personnes en situation de handicap.

Elle est également accessible en VAE.

Prise en charge possible (étude au cas par cas) :

- Opérateur de Compétences (OPCO)
- Employeur
- CPF associé à une prise en charge Pôle Emploi
- Autofinancement
- Financement individuel régional

Pré-requis :

18

Avoir au moins 18 ans



Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son honorabilité



Etre titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme



Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives de moins d'un an



Valider les TEP et nos épreuves de sélection

Sites de formation :

Yerville :

CRJS, Rue Notre Dame de Pontmain,
76760 Yerville
damien.dubus@asrouenuc.com
06 08 98 19 55

Dieppe :

Stade Jean Dasnias, Rue des Bruyères,
76200 Dieppe
laura.lesueur@asrouenuc.com
07 84 34 65 34

Mesnières en Bray :

Le Château, 76270 Mesnières en Bray
myriam.gloaguen@hotmail.fr
06 16 47 66 60

Mont Saint Aignan :

37 rue de la Croix Vaubois, 76130 Mont
Saint Aignan
formation@asrouenuc.com
06 34 28 21 42

Romilly sur Andelle - Pont St Pierre :

Salle du Marais, 13 chemin du marché,
27610 Romilly sur Andelle
gregory.legros@asrouenuc.com
07 49 67 31 77

Évreux :

Rue de Russelsheim, Bd du 14 Juillet,
27000 Évreux
benedicte-mombo@evreuxfc27.com
06 89 56 53 92

Calendrier et durée :

Dates de début et de fin de formation :

Nous consulter

Nombre d'heures en centre de formation :

Nous consulter

Nombre d'heures en structure d'alternance :

Nous consulter

Durée :
20 mois

Entrées et
sorties à dates
fixes

Modalités d'inscription et de recrutement :

- 1 Se préinscrire sur le site internet (<https://www.asruc-formation.fr/>)
- 2 Valider les tests d'exigences préalables (TEP)
- 3 Envoyer le dossier d'inscription par courrier postal (ASRUC Formation, 37 rue de la Croix Vaubois, BP104, 76130 Mont St Aignan)
- 4 Valider les tests de sélection du CFA

Calendrier Régional des TEP

:
<https://www.ac-normandie.fr/les-metiers-du-sport-et-de-l-animation-124079>

Test navette "Luc Léger"

Femmes : palier 6 réalisé, palier 7 annoncé
Hommes : palier 8 réalisé, palier 9 annoncé

Test d'habileté motrice

Enchaîner 22 ateliers présentés en détails dans l'arrêté du BPJEPS APT
Modalités selon l'âge du candidat

Tests de sélection :
Nous consulter pour connaître les dates

Epreuve d'animation

Evaluation des aptitudes pédagogiques au travers d'une mise en situation d'animation

Epreuve écrite (1h)

Evaluation des connaissances de l'environnement de l'éducateur sportif
Evaluation de l'expression écrite

Entretien de motivation

Evaluation de la motivation du candidat

Objectifs :

A l'issue de la formation, le titulaire du BPJEPS APT devra :

- Etre capable d'encadrer tout public, dans tout lieu et toute structure
- Etre capable de mettre en oeuvre un projet d'animation
- Etre capable de concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous
- Etre capable d'encadrer en toute sécurité

Contenus de formation :

La formation se décompose en quatre unités capitalisables (UC).

UC1 - Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 - Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Communication et outils de communication

Outils de bureautique

Méthodologie de projet (préparer, conduire, évaluer)

Fonctionnement des entreprises et des associations sportives

Démarche citoyenne, laïcité, éthique

Caractéristiques des publics et des publics en situation de handicap

UC3 - Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention
"Activités Physiques pour Tous"

UC4 - Mobiliser les techniques de la mention "Activités Physiques pour Tous" pour mettre
en oeuvre une séance, un cycle d'apprentissage

Méthodologie fondamentaux pédagogiques

Réglementation spécifique de l'éducateur sportif

Anatomie, physiologie

Pratique et encadrement des Activités Physiques Ludiques

Pratique et encadrement des Activités Physiques d'Entretien

Pratique et encadrement des Activités Physiques de Pleine Nature

Positionnement à l'entrée en formation

Préparation et évaluation des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP)

Préparation aux épreuves certificatives initiales et aux épreuves de rattrapage

Méthodes et outils pédagogiques :

Méthodes pédagogiques

Pédagogie différenciée
Individualisation des parcours de formation
Evaluation par les pairs
Mises en situation professionnelles
Autoévaluation à l'aide de supports vidéo

Outils pédagogiques

Livret d'accueil
Livret d'apprentissage dématérialisé
Plateforme de Formation Ouverte à Distance
Microsoft Office 365
Logiciel NetYparéo
Centre de ressources numériques
Bibliothèque et abonnements
Tableaux interactifs numériques

Modalités d'évaluation :

EPMS

Séquence d'animation (30 min)

Mise en place d'une séquence d'animation sur une des 3 familles d'activités en sécurité.

Entretien (15 min)

Analyse et évaluation de la séquence d'animation
Justification des choix de sécurité

Document écrit

Explicitation de la conception, la mise en oeuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance

Entretien (40 min max)

Présentation orale par le candidat
Questionnement de la part des évaluateurs

UC3

2 dossiers pédagogiques

Production de 2 dossiers pédagogiques présentant chacun un cycle d'apprentissage d'au moins 6 séances réalisées en structure d'alternance dans 2 des 3 familles d'activités

Mise en situation professionnelle (entre 45 et 120 min)

Animation d'une séance

Entretien d'analyse et d'évaluation (30 min)

UC4

Mise en situation professionnelle (entre 45 et 120 min)

Animation d'une séance

Entretien d'analyse et d'évaluation (15min)

Adaptation du parcours et équivalences :

Notre référent handicap, Alexandre FILIPPI, accompagne les apprenants en situation de handicap dans la construction de leur projet en amont et tout au long du parcours de formation.

Notre référente mobilité, Aline DEROMBISE, accompagne les apprenants dans leur volonté de poursuivre leur parcours de formation engagé dans un autre organisme de formation, national ou international.



Une question ?

alexandre.filippi@asrouenuc.com
aline.derombise@asrouenuc.com

Il est possible de bénéficier d'allègements d'heures, de prérequis d'entrée en formation ou encore d'équivalences d'UC en fonction des expériences antérieures et selon les dispenses et équivalences précisées dans l'arrêté de spécialisation du diplôme :

	Dispense TEP	Dispense Luc Léger	Dispense UC1	Dispense UC2	Dispense UC3	Dispense UC4
<i>Sportif de haut niveau inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnées à l'article L.221-2 du code du sport</i>		X				
<i>Titulaire d'une qualification inscrite à l'annexe II-1 du code du sport ou à l'annexe de l'arrêté du 22/01/2016</i>	X					
<i>Titulaire du CQP ALS</i>			X			
<i>Titulaire des 2 options AGEE et JSJO du CQP ALS</i>			X			X
<i>BEES 1er degré option activités physiques pour tous</i>	X	X	X	X	X	X
<i>Au moins 3 UC du BPJEPS APT en 10 UC (UC1, 2, 3, 4)</i>			X	X		
<i>UC6, 8 et 9 du BPJEPS APT en 10 UC</i>					X	
<i>UC5, 6 et 9 du BPJEPS APT en 10 UC</i>						X
<i>UC5, 6, 8 et 9 du BPJEPS APT en 10 UC</i>					X	X

Poursuite de parcours et débouchés :

.....

L'évolution de carrière des professionnels du secteur est marquée par une entrée dans la profession sous la forme la plus courante de contrats à temps partiel, avec une évolution vers des situations à temps plein, le cumul de plusieurs contrats à temps partiel ou des intégrations aux fonctions publiques par voie de concours.

L'évolution dans le poste s'effectue également, pour certains(es) animateurs(trices), par le développement d'une ou plusieurs activités physiques et sportives pour lesquelles ils/elles ont acquis des compétences spécifiques (activités, publics, domaines d'intervention...). De la même façon, certains animateurs(trices) développent en cours d'emploi des compétences de gestion de projets socio-éducatifs et socioculturels

Niveau	Jeunesse et Sport	Universitaire	Poste
BAC + 3	DESJEPS	Licence STAPS	Directeur de projet Formateur de cadres Entraîneur
BAC+ 2	DEJEPS	DEUST	Coordonnateur Entraîneur
BAC	BPJEPS		Educateur sportif Animateur
CAP - BEP	CPJEPS (BAPAAT)		Assistant animateur